



## Documents à présenter pour un visa pour soins médicaux

### ATTENTION

- Les documents sont à présenter **en original** dans l'ordre ci-dessous
- Cochez s.v.p. à gauche, si les documents se trouvent dans le dossier et présentez cette feuille lors du dépôt de la demande
- Annexe une copie du dossier complet
- Les frais de 60 EUR (mineurs 30, - EUR) sont payables en USD (en espèces) au taux de change actuel de l'ambassade.

#### □ Passeport

- doit être valide au moins 3 mois à compter de la fin du séjour dans l'espace Schengen ou à la date d'expiration du visa
- doit être signé par le titulaire

Sont à joindre au dossier :

- copie des pages du passeport qui contiennent les données personnelles
- le cas échéant : copies des pages avec de visas de précédents voyages dans des États Schengen

#### □ Formulaire de demande de visa (modèle Schengen) avec 2 photos d'identité biométriques récentes

- doit être complètement rempli
- doit être signé par le demandeur

#### □ Preuves sur la situation professionnelle et sur ses propres revenus

- sont à présenter tous les documents qui peuvent prouver les revenus financiers (biens qui sont à lui) du demandeur.

Quelques exemples (non exclusifs):

- a) Travailleur à titre indépendant: p.ex: registre de commerce, relevés bancaires, preuves d'activités commerciales ou financières, titre de propriété au cadastre
- b) Employés: p.ex: fiches de salaires, relevés bancaires, titre de propriété au Cadastre, en tout cas: attestation de service, attestation de congé
- c) sans-emploi: preuves des revenus de la personne dont le demandeur dépend financièrement

#### □ Preuves sur la situation familiale

- p.ex. acte de mariage, acte de naissance, photos de famille, photos de mariage, etc.



- Assurance-maladie  
**ATTENTION:** l'assurance-maladie doit être valable pour toute la durée du séjour demandée!
- Réservation de vol aller/retour  
**ATTENTION:** le visa est accordé et établi selon les dates sur la réservation de vol. Un changement de la période de validité peut entraîner des nouveaux frais!
- Certificat médical du médecin local traitant
  - Le certificat médical doit préciser, entre autres, les raisons pour lesquelles un traitement ne peut pas avoir lieu en République démocratique du Congo
- Attestation du médecin traitant en Allemagne, y compris le financement
  - Attestation sur le prochain traitement, durée probable du traitement et rendez-vous médicaux.
  - Budget prévisionnel du traitement, présentation de la facture payée en avance
- Déclaration de prise en charge ou bien preuve de financement
  - La personne correspondante/institution en Allemagne peut faire la déclaration formelle d'engagement (§§ 66-88 loi relative au séjour des étrangers) auprès du service allemand pour les étrangers (Ausländerbehörde). Vous y trouverez également les formulaires correspondants.
- Preuve d'hébergement/réservation d'hôtel
  - seulement, si le logement n'est pas chez le correspondant ou bien auprès de l'institution.